

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TEMPÊTE GORETTI : MOBILISATION DES SERVICES PUBLICS ET MESURES PRÉVENTIVES EN SARTHE FACE À LA VIGILANCE ORANGE « VENTS VIOLENTS »

Météo-France place le département de la Sarthe en vigilance orange « vents violents » ce jeudi 8 janvier 2026, à compter de 18h00 et jusqu'à demain fin de matinée. À cette échéance, le département sera balayé par la tempête « Goretti ». De fortes rafales traverseront le territoire d'ouest en est avec une intensité soutenue, comprise entre 100 et 120 km/h.

Le Centre opérationnel départemental (cellule de crise de la préfecture) est activé ce jour dès 12h00 et jusqu'au terme de l'événement. Les services de l'État, en lien avec les collectivités locales et les gestionnaires de réseau (Enedis, Santal, Orange, GRDF), sont pleinement mobilisés pour garantir la sécurité des Sarthois ainsi que la continuité des services essentiels.

Dans cet objectif, le préfet de la Sarthe prend les mesures préventives suivantes :

- Abaissement de la vitesse de 20 km/h pour l'ensemble des véhicules hors agglomération (où la vitesse est déjà limitée à 30 ou 50 km/h) de 18h00 aujourd'hui et jusqu'à 12h00 demain.
- Interdiction de dépassement pour les poids lourds de plus de 3,5 tonnes et les véhicules tractés à compter de 18h00 aujourd'hui jusqu'à demain 12h00.
- Interdiction de circulation pour les véhicules, cyclistes et piétons dans l'ensemble des bois et forêts du département (routes forestières, sentiers de randonnées, voies vertes et parcelles forestières) de 16h00 et jusqu'à demain 18h00.

Le préfet de la Sarthe appelle l'ensemble des usagers à la plus grande vigilance et recommande :

- De limiter les déplacements et de modérer sa vitesse sur la route ;
- De rentrer ou fixer solidement tout objet exposé au vent (mobilier de jardin, pot de fleur, etc.) ;
- D'être vigilant en ville face aux chutes possibles d'objets (tuiles, enseignes, éléments de façade) ;
- D'éviter les zones boisées, parcs et jardins en raison des risques de chutes d'arbres ou de branches ;
- De mettre vos animaux à l'abri.

Vous pouvez suivre l'évolution de la situation sur nos réseaux sociaux ou sur notre [site internet via ce lien](#).